11.

N° 135 293
FRC 3
24504a

DISCOURS

Prononcé dans la Séance du 27 Août au matin,

PAR M. MIRABEAU L'AÎNÉ.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
1790.

Cox Fre 22627

THE NEWBERRY LIBRARY

DISCOURS

Prononcé dans la Séance du 27 Août au matin,

PAR M. MIRABEAU L'AÎNÉ.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

ÉTONNÉ d'abord, effrayé même, je l'avoue, de la mesure des assignats-monnoie, & néanmoins ne voyant guères comment nous en passer, au milieu de tant d'embarras, & avec si peu de choix dans les ressources, je m'étois réduit au silence sur cette matière, abandonnant cette décision hasardeuse à des esprits plus exercés ou plus confians que moi, mais n'en suivant pas moins, avec l'inquiétude du doute & l'intérêt du patriotisme, tous les mouvemens que la nouvelle création des assignats devoit imprimer aux affaires; aujourd'hui, muni de l'expérience & de réflexions nouvelles, voyant la crise où nous nous trouvons & les menaces de l'avenir;

preſſé d'ailleurs par les projets qui vous ont été ſoumis, je me ſuis décidé ſur toutes ces circonſtances réunies, & je ne balance pas à vous expoſer mon opinion actuelle, ſur le ſeul parti ſage & conſéquent que ces circonſtances ſollicitent. Cette Aſſemblée, obligée de mener de front beaucoup d'objets, a déployé ſur tous de grandes vues; mais il n'en eſt aucun, ou très-peu du moins, qu'elle ait pu amener à ſa perfection; & parmi ces objets qu'un puiſſant intérêt recommande, mais que de nombreuſes difficultés environnent, nous pouvons mettre les finances au premier rang.

Rappelez-vous, Meſſieurs, ces momens dont nous ſortons à peine, où tous les beſoins nous preſſoient ſi cruellement, où la dette publique ſe préſentoit à-la-fois comme un engagement ſacré pour la Nation, & comme un abîme dont on n'oſoit pas même meſurer la profondeur. Des biens immenſes étoient en réſerve; mais ces biens avoient une infinité de poſſeſſeurs qui les regardoient comme leur partage. Armés de la rigueur des principes, de la force de l'opinion, & du courage de la néceſſité, nous déclarons la vérité; ce qui n'exiſtoit qu'en ſyſtême devient une loi; les biens eccléſiaſtiques réunis aux biens du domaine ſont reconnus nationaux; & la France, qui ne voyoit que le gouffre, voit alors de quoi le combler, & reſpire pleine d'eſpérance.

Cependant il y avoit loin encore de la déclaration d'un droit à ſon exercice; & cet exercice ne pouvoit plus être retardé. A l'excédant des dépenſes ſur les recettes ordinaires, ſe joignoit un déchet énorme des revenus, qui s'augmentoit de jour en jour par l'état déplorable du Royaume, & la ſtagnation de toutes les affaires. Mille beſoins, mille dangers ſollicitoient à l'envi des ſecours; & dans le petit nombre d'expédiens qui ſe préſentoient, celui qui parut le plus efficace réunit par là même vos ſuffrages. Vous décrétâtes ſucceſſivement que l'on procéderoit à la vente de 400 millions

de biens nationaux ; & qu'en attendant que la vente en fût effectuée, le gage de cette vente & son produit anticipé tiendroit lieu de numéraire. Vous créâtes à cet effet, sous le nom d'assignats, des billets, espèce de lettres-de-change, qui sont, en fait de valeur, tout ce que peut être un effet qui n'est pas de l'argent réel.

Cette mesure eut tout le succès annoncé par ceux qui l'avoient conçue. Les mauvais effets présagés par ses adversaires ont été relégués parmi les fictions malheureuses ; & la chose publique sortit alors de cet état de détresse qui nous menaçoit d'une ruine prochaine.

Mais ce n'étoit là qu'un remède passager, & non une cure complète. L'effet ne peut avoir plus de latitude que la cause ne comporte. La restauration du crédit tient à des combinaisons aussi délicates qu'étendues ; & le rétablissement général auquel nous travaillons, doit nécessairement produire des embarras momentanés, qui empêchent le crédit de suivre de près l'espérance. Ainsi, le temps qui s'écoule ramène assez promptement les mêmes besoins ; ces besoins ramènent la même détresse ; & tant que nous n'établirons pas sur la base dont nous avons reconnu la solidité, une opération vaste, une grande mesure générale, qui nous mette au-dessus des évènemens, nous en serons les éternels jouets ; & nous périrons de langueur, dans la vaine crainte d'une décision hardie qui nous sorte de l'état où nous nous trouvons.

Messieurs, qu'avez-vous pensé quand vous avez créé des assignats-monnoie ? qu'avez-vous dit à ceux dans les mains desquels vous faisiez passer ce gage de fidélité ? Vous avez pensé que la vente des biens sur lesquels ce gage est assis, s'effectueroit incontestablement, quel qu'en fut le terme. Vous avez dit aux porteurs d'assignats : voilà des fonds territoriaux ; la Nation engage son honneur & sa bonne-foi, à les échanger en nature, ou à échanger le produit de leur

vente contre ces assignats qui les représentent; et si l'argent n'est lui-même qu'une représentation des biens de la vie, vous avez pu donner, & l'on a dû recevoir comme de l'argent, cette représentation de propriétés territoriales, qui sont la première des richesses.

Il faut le dire, Messieurs, à l'honneur de la Nation, & de la confiance qu'inspirent ses promesses; il faut le dire à l'honneur des lumières qui se répandent en France, & de l'esprit public qui naît de l'esprit de liberté : la doctrine des assignats-monnoie est généralement entendue & admise parmi nos compatriotes, telle qu'elle est professée dans l'Assemblée Nationale. Ils savent fort bien distinguer ce que l'on appelle ailleurs, & ce que nous appelions jadis du papier-monnoie, d'avec notre papier territorial; & les hommes de sens qui sont patriotes, ne se laissent point égarer par des équivoques, ou par de trompeuses subtilités.

Je pense donc, Messieurs, après l'heureux essai que nous avons fait, & en partant des lumières répandues sur cette matière; je pense que nous ne devons point changer de marche & de système; que nous pouvons, que nous devons accomplir ce que nous avons commencé; que nous devons faire, pour la libération de la dette nationale, une opération qui n'admette d'autre intermédiaire entre la Nation débitrice & ses créanciers, que la même espèce de papier actuellement en circulation, que ces mêmes assignats-monoie, dont les fonds nationaux & la Nation entière garantissent le paiement.

Je veux m'écarter également ici d'un projet téméraire par son étendue, & d'un projet insuffisant par sa timidité. Je me défie d'une conception trop extraordinaire, qui peut éblouir par sa hardiesse, & n'offrir au fond que des hasards. Je propose, en satisfaisant à de vastes besoins, de se borner néanmoins au nécessaire; & d'observer des mesures, tout en s'élançant dans une courageuse détermination.

Je fais de la dette deux parts très-connues ; l'une qui eſt inſtante, dont l'honneur & la juſtice preſſent la Nation de s'acquitter inceſſamment : c'eſt la partie exigible, la partie arriérée, les effets ſuſpendus, de même que le rembourſement des charges & offices. L'autre eſt celle des contrats, des rentes quelconques ; en un mot, tout ce qui n'eſt pas compris ſous la première dénomination. Quand la totalité de la dette n'eſt pas encore bien connue ; quand la valeur des fonds nationaux deſtinés à ſon paiement eſt moins connue encore, on ne peut ſavoir laquelle des deux ſurpaſſe l'autre ; & vraiment il ſeroit étrange qu'on ſe propoſât d'entrée, de rembourſer ce qu'on ne doit pas, au riſque de ne pouvoir pas alors rembourſer ce qu'on doit.

Je propoſe donc d'acquitter dès-à-préſent la dette exigible, la dette arriérée, & la finance des charges ſupprimées. C'eſt à cette partie de la dette publique que je borne le rembourſement actuel que nous devons faire, & je propoſe pour cela une émiſſion ſuffiſante d'aſſignats-monnoie : car les émiſſions partielles pourroient bien apporter quelques facilités momentanées au tréſor public ; mais tout en affoibliſſant le gage national, elles ne changeroient point l'état de la Nation.

Sans doute, Meſſieurs, vous êtes aſſez familiariſés avec les grandes affaires & les grandes vues, pour ne pas vous étonner du fonds immenſe qu'un pareil rembourſement exige, & ne pas redouter les effets d'une pareille diffuſion de richeſſes au milieu de nous. La maſſe d'eaux que roulent les torrens & les rivières eſt prodigieuſe, mais c'eſt dans l'Océan qu'elles ſe verſent. Dès long-tems notre ſol eſt altéré, déſſéché ; & pendant long-tems auſſi, il abſorbera ces eaux fécondantes avant qu'il les refuſe, & qu'elles croupiſſent à la ſurface. Il ne s'agit donc que de garder une proportion entre le beſoin & le moyen d'y pourvoir, de manière que l'un n'excède pas l'autre. Or, Meſſieurs, deux conſidérations déciſives ſe

préſentent ici : c'eſt que, d'un côté, nous avons un beſoin preſſant de rappeler l'activité, la circulation dans nos affaires, de nous y rattacher en quelque ſorte ; un beſoin preſſant de moyens qui les favoriſent : c'eſt que, de l'autre, les aſſignats-monnoie, en même tems qu'ils y payent la dette, nous fourniſſent ces moyens d'émulation, d'activité, de reſtauration ; & quand les beſoins à cet égard ſeront ſatisfaits, le ſurplus des aſſignats, s'il en eſt, *le trop-plein*, qu'on me paſſe cette expreſſion, ſe reverſera naturellement dans le paiement de la dette contractée pour l'acquiſition des biens nationaux. De cette manière, tous les effets qu'on peut attendre d'une meſure bien calculée ſeront obtenus, autant du moins que les circonſtances peuvent nous permettre de l'eſpérer.

Car, Meſſieurs, on diroit, à entendre certaines perſonnes qui ne veulent jamais voir que la côté défavorable ou incertain du parti que l'on propoſe ; on diroit, qu'il exiſte dans les embarras où nous nous trouvons, & dont il faut ſortir quoi qu'il en coûte, une foule d'expédiens tout prêts, qui n'ont ni inconvéniens, ni incertitudes, & qui méritent hautement la préférence ; &, quand on examine ces prétendus expédiens, on voit qu'ils nous jettent de Carybde en Sylla ; qu'ils ne remédient en aucune manière au mal qui nous preſſe ; & qu'on y ſacrifie, je ne dis pas le préſent à l'avenir ou l'avenir au préſent, mais l'un & l'autre, tandis qu'il importe ſi fort de tout concilier, de tout ſauver à-la-fois.

Quand la pénurie des eſpèces nous tourmente ; quand les métiers, les arts, les manufactures, le commerce, demandent à grands cris d'être ſuſtentés, eſt-ce une meſure de reſtauration, je vous en fais juges, que celle qui ne met pas un écu réel ni fictif, dans les affaires ? que dis-je ! une meſure qui exige elle-même des rembourſemens futurs & ſucceſſifs, ſans créer aucun moyen d'y ſatisfaire ? Que ſe propoſe-t-on par là ? ne voit-on pas le gouffre ? ou ſi l'on veut nous y précipiter ?

Sachons

Sachons le fixer, Meſſieurs ; ou plutôt, pénétrons-nous de cette vérité : tout ſe ranimera ; les affaires marcheront vers un rétabliſſement général ; les eſprits, agités par le beſoin ou par la crainte, reprendront leur calme, quand l'induſtrie ſera réveillée, quand les bras trouveront de l'occupation, quand un reſſort énergique ſera employé à un mouvement néceſſaire, quand enfin la circulation des eſpèces ; par des moyens ſages & faciles, atteindra les claſſes moins aiſées de la ſociété. Tout s'avance par l'ardeur & la conſtance infatigable de vos travaux ; dans l'ouvrage de notre Conſtitution. Mais s'il faut que la Conſtitution ſoit achevée pour rétablir tout-à-fait l'ordre & la proſpérité, croyez auſſi qu'un commencement d'ordre & de proſpérité n'eſt pas moins néceſſaire pour la faire marcher à ſa fin. Croyez qu'attendre tout d'elle, c'eſt la faire précéder de trop de haſards ; c'eſt peut-être l'expoſer à être renverſée, avant qu'elle ait atteint ſa perfection.

Eh ! Meſſieurs, ſi vous aviez dans les mains un moyen ſimple & déja éprouvé de multiplier les défenſeurs de la Révolution, de les unir par l'intérêt aux progrès de vos travaux ; ſi vous pouviez réchauffer par quelque moyen, en faveur de la Conſtitution, ces ames froides, qui n'appercevant dans les révolutions des Gouvernemens que des révolutions de fortune, ſe demandent : que perdrai-je ? que gagnerai-je ? ſi vous pouviez même changer en amis & en ſoutiens de la Conſtitution, ſes détracteurs & ſes ennemis, cette multitude de perſonnes ſouffrantes, qui voient leur fortune comme enſevelie ſous les ruines de l'ancien Gouvernement, & qui accuſent le nouveau de leur détreſſe ; ſi, dis-je, il exiſtoit un moyen de réparer tant de brêches, de concilier tant d'intérêts, de réunir tant de vœux, ne trouveriez-vous pas que ce moyen joindroit de grands avantages à celui de faire face

à nos besoins, & que la saine politique devroit s'empresser de l'accueillir ?

Or, considérez, je vous supplie, les assignats-monnoie sous ce point-de-vue : ne rempliſſent-ils pas éminemment cette condition ? Vous hésiteriez à les adopter comme une mesure de finance, que vous les embrasseriez comme un instrument sûr & actif de la révolution. Par-tout où se placera un assignat-monnoie, là sûrement reposera avec lui un vœu secret pour le crédit des assignats, un desir de leur solidité ; par-tout où quelque partie de ce gage public sera répandue, là se trouveront des hommes qui voudront que la conversion de ce gage soit effectuée, que les assignats soient échangés contre des biens nationaux ; & comme enfin le sort de la Constitution tient à la sûreté de cette ressource, par-tout où se trouvera un porteur d'assignats, vous compterez un défenseur nécessaire de vos mesures, un créancier intéressé à vos succès.

Il faut donc ouvrir une mine plus riche, plus abondante, dont les parties se répandent, par-tout du moins où des parcelles d'or peuvent pénétrer. C'est alors qu'on sera surpris de l'étonnante diffusion d'assignats, qui peut avoir lieu sans que la surabondance se manifeste ; car la richesse n'est pas dans la classe où se trouve la plus nombreuse population ; & nos assignats-monnoie, qui sont les nouveaux signes de cette richesse, sont de trop forte somme pour être parvenus encore jusqu'à cette classe.

Quand j'ai proposé de comprendre les Titulaires des offices supprimés, parmi ceux qui doivent toucher incessamment l'acquit de leurs créances ; je n'ai peut-être paru que juste, équitable dans cette proposition ; mais elle entre aussi dans les mêmes vues politiques qui me dirigent, en donnant la préférence au parti des assignats-monnoie. Sans doute, Messieurs, il n'est aucun de nous qui ne sente que la finance des offices est non-

ſeulement une dette ſacrée pour la Nation, mais une dette inſtante dont on ne peut différer le paiement ſans s'expoſer aux plus juſtes reproches. La Nation a pu exiger des Titulaires le ſacrifice de leur état ; mais la Nation doit leur laiſſer du moins la diſpoſition de leur fortune. Ces créanciers publics ſont eux-mêmes, pour un très-grand nombre, débiteurs du prix de leurs charges. En acquittant ces charges, non-ſeulement vous paierez une dette, mais vous fournirez à une ſérie de débiteurs le moyen de remplir leurs engagemens.

Quel poids, Meſſieurs, ne vient pas ſe joindre à cette conſidération, ſi vous penſez à l'importance qu'il y a, pour la choſe publique, à ce que le corps immenſe de la judicature ſupprimée ſoit payé ſur-le-champ par des aſſignats qu'il ſera forcé alors de ſoutenir par intérêt, s'il ne le fait par patriotiſme ? Les Officiers étant ainſi acquittés par une monnoie légale, c'eſt alors qu'ils ſeront vraiment expropriés. La vénalité des charges a du moins cela de commode : elles ont été achetées ; on les rembourſe, & tout eſt fini. Les Titulaires ſeront donc dépouillés par là du dernier rayon d'eſpérance ; & cette partie de la révolution, qui tient à la grande réforme des corps judiciaires, ſera conſommée ſans retour.

Et ſuivez, je vous prie, Meſſieurs, le cours des aſſignats & leurs effets, relativement à la vente des biens nationaux. Les meſures qu'on vous propoſe ſont-elles comparables à la diſſémination des aſſignats, pour étendre, pour faciliter cette vente, pour mettre l'acquiſition de ces biens à la portée de toutes les claſſes de la ſociété, & des millions d'individus qui la compoſent ? On vous propoſe d'entaſſer des maſſes de contrats dans les mains des capitaliſtes. Ces capitaliſtes eux-mêmes ſont entaſſés dans les grandes Villes. C'eſt à Paris ſurtout que les porte-feuilles ſont gonflés d'effets royaux : voilà où l'on veut établir l'échange des contrats contre les propriétés

nationales. Or, comment croire que cet échange soit fort animé, si l'on compare le produit de ces contrats à celui des terres; si l'on pense que, sur cent porteurs de contrats, il n'y en a pas un peut-être à qui ce placement d'argent puisse convenir ? Les fonds nationaux se vendront donc peu, & se vendront mal de cette manière; ou du moins, ceux qui se vendront, ce sera en suite de quelque spéculation considérable. Les capitalistes réuniront ces fonds en grande masse; & les acquisitions, comme on le pense bien, seront assorties en général à l'espèce d'acquéreurs que l'on y appelle.

Est-ce là, Messieurs, ce que nous devons à nos frères, à nos concitoyens de toutes les classes, répandus dans tous les départemens de ce Royaume ? Travaillons-nous pour créer un nouvel ordre de grands propriétaires fonciers, qui donnent plus au luxe & à la ruine des campagnes, qu'à l'art de fertiliser la terre, & d'étendre les bienfaits de l'agriculture ? Ne travaillons-nous pas, au contraire, pour rétablir l'égalité par la liberté; pour faire reverser sur les terres le produit des arts, du commerce, de l'industrie laborieuse; pour répartir, avec le plus d'égalité possible, les avantages de la société & les dons de la nature; pour mettre de petites possessions territoriales à la portée des Citoyens peu moyennés, comme nous voudrions pouvoir en faire passer les fruits dans les mains des plus indigens ?

Soyons donc conséquens à nos principes. Cessons de regarder les capitales, comme si elles formoient tout le Royaume; & les capitalistes qui les habitent, comme s'ils formoient le gros de la Nation; &, dans la liquidation de la dette nationale, préférons les moyens les mieux appropriés à l'avantage du plus grand nombre; puisqu'enfin c'est le grand nombre qui supporte la dette, & que c'est du fonds commun qu'elle s'acquitte.

J'insiste donc sur ce que l'intérêt des ci-devant provinces, aujourd'hui les Départemens, soit particulièrement consulté

dans le parti que nous allons prendre. J'insiste sur ce qu'on écarte tout projet dont la conséquence seroit d'appeler les capitalistes à l'invasion des biens nationaux, & sur ce que les créanciers de l'État soient remboursés, en suivant la juste distinction que j'ai présentée. J'insiste sur ce que ce remboursement se fasse, sans aucune métamorphose arbitraire des créances, mais au moyen du papier précieux que nous pouvons délivrer; papier qui arrivera aux biens nationaux par sa destination naturelle, après avoir fécondé dans son cours les différentes branches d'industrie; papier qui ne commencera pas par tomber au hasard dans des mains plus ou moins avides, mais qui sera livré d'abord à la classe des créanciers les premiers en titre; papier qui commencera son cours sous les auspices de la justice, & qui le continuera comme un instrument de bienfaisance publique.

Car est-il douteux, Messieurs, que l'émission d'assignats faits avec l'abondance & dans le but que je vous propose, en même temps qu'elle est un étai moral & infaillible de notre révolution, ne soit le seul moyen certain de nous soutenir dans la disette du numéraire que nous éprouvons ? Notre numéraire territorial, ou pour transporter, puisqu'il le faut, des mots connus dans une langue nouvelle, notre numéraire fictif étant fait pour représenter le numéraire réel & le reproduire, pouvons-nous douter que son abondance ne fasse tôt ou tard ce que feroit l'abondance d'espèces effectives; je veux dire, d'élever le prix des effets publics, de libérer le propriétaire de ces effets des mains de son créancier, qui les retient en nantissement, & qui dicte à son malheureux débiteur une loi ruineuse, de faire baisser sensiblement l'intérêt de l'argent, de faciliter les escomptes, de multiplier les affaires, de remonter le crédit, & sur-tout de donner une plus grande valeur aux biens nationaux?

Quoi! seroit-il nécessaire de le dire? on parle de vendre, & l'on ne fourniroit au public aucun moyen d'acheter! On veut

faire sortir les affaires de leur stagnation, & l'on sembleroit ignorer qu'avec rien, on ne fait rien; on sembleroit ignorer qu'il faut un principe de vie pour se remuer, pour agir & pour reproduire! Certes, ce seroit-là vraiment le chef-d'œuvre de l'invention, la pierre philosophale des finances, si, sans argent & sans rien qui le remplace, sans crédit quelconque, au sein d'une inertie qui nous tue, nous trouvions le moyen de revivifier tout-à-coup les affaires, & de ressusciter comme par enchantement, travail, industrie, commerce, abondance! Ce que nous pourrions attendre à peine d'un miracle, nous pouvons l'espérer de moyens adaptés à notre but. C'est le numéraire qui crée le numéraire; c'est ce mobile de l'industrie qui amène l'abondance; c'est le mouvement qui anime tout, qui répare tout: au lieu que la misère est toujours misère; & qu'avec elle, sans courage, sans expédiens pour en sortir, il n'y a qu'une ruine entière à envisager. Jetez donc dans la société ce genre de vie qui lui manque; & vous verrez à quel degré de prospérité & de splendeur, vous pourrez dans peu vous élever.

Combien, Messieurs, avec tout le zèle qui nous anime dans nos travaux, nous sommes tardifs néanmoins en certaines choses! Combien nous laissons péricliter quelquefois la chose publique, faute de prendre une résolution prévoyante, & de savoir dévancer les évènemens! C'est par les finances que l'ancienne machine a péri; c'étoit assez dire que la nouvelle ne pouvoit se construire & se soutenir sans les réparer incessamment. C'est par ce même défaut de moyens, que nous avons éprouvé durant nos travaux, tant d'inquiétudes, de perplexités; & nous n'avons adopté encore, à cet égard, aucun plan, aucune marche sûre! Nous nous sommes sauvés, il y a quelques mois, d'une crise terrible; quatre cents millions d'assignats ont comblé le précipice qu'il falloit franchir, & nous ont fait respirer jusqu'à ce jour. Voyons donc, considérons comment cet éclair de bien-être s'est évanoui; & s'il faut conclure de l'état des choses, que

nous ne devons plus uſer de cette reſſource, que l'expérience nous en a fait ſentir les dangers; ou plutôt, s'il ne faut pas conclure que c'eſt encore là le port du ſalut!

Votre Décret, Meſſieurs, au ſujet de l'émiſſion des aſſignats-monnoie, pour la ſomme de quatre cents millions, fut l'ouvrage de la néceſſité, parce que nous attendons toujours, pour nous exécuter, l'inſtant où nous ſommes forcés par les circonſtances; ce Décret eût pu être l'ouvrage de la prudence; & porté plus tôt, il eut prévenu de grandes angoiſſes. Mais enfin, dès qu'il fut mis en exécution, on vit un amendement ſenſible dans les affaires, l'intérêt de l'argent diminuer, les effets reprendre faveur, le change avec l'étranger ſe rapprocher du cours ordinaire, les contributions patriotiques devenir plus nombreuſes; heureux effets qui inconteſtablement ſe ſeroient ſoutenus, développés, ſi les aſſignats euſſent eu une deſtination plus étendue, ſi leur émiſſion eût été plus conſidérable, ſi les meſures priſes d'avance euſſent permis plus de promptitude dans cette émiſſion; & ſi, enfin, ils euſſent été diviſés en ſommes aſſez foibles pour entrer dans les affaires de la partie laborieuſe du peuple.

Mais qu'arrive-t-il? C'eſt que ce papier-numéraire ſe précipite bientôt dans les Provinces dont la Capitale eſt débitrice. Près de la moitié étoit déja cenſée en circulation par les billets de caiſſe que les aſſignats ont remplacés. A meſure que l'émiſſion s'en fait du tréſor public, un écoulement rapide les porte loin de nous, & nous laiſſe à-peu-près, pour la quantité du numéraire, dans le même état qu'auparavant. Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'après quelque temps, les mêmes beſoins ſe faſſent ſentir, & que Paris n'éprouve pas aujourd'hui, dans les affaires, l'aiſance qui auroit eu lieu, ſi tous les aſſignats euſſent été reſſerrés dans la circulation municipale.

Eſt-ce donc ſérieuſement qu'on ſemble craindre une eſpèce de ſubmerſion de ces aſſignats, ſi on les accroît en quantité

suffisante pour le paiement de cette partie de la dette que j'ai indiquée ? Je dis que la société est dissoute, ou que nos assignats valent des écus, & doivent être regardés comme des écus. Or, est-il quelqu'un qui puisse nous dire quelles bornes on doit mettre au numéraire, pour qu'il n'excède pas, dans un royaume comme la France, les besoins de l'industrie manouvrière, de l'industrie agricole, de l'industrie commerciale ? Est-il quelqu'un qui ait pu faire ce calcul, même dans l'ancien régime où tout étoit gêné, étranglé, par les privilèges, les prohibitions, les vexations de toute espèce ? A plus forte raison dans ce nouveau système de liberté, où le commerce, les arts, l'agriculture, doivent prendre un nouvel essor ; & demanderont sans doute, pour s'alimenter, de nouveaux moyens dont l'imagination ne peut fixer l'étendue ? Est-ce donc dans la disette effrayante où nous nous trouvons, est-ce à l'entrée de la carrière où nous allons nous élancer, que nous pouvons redouter d'être embarrassés de numéraire ? Ne sait-on pas, d'ailleurs, quelle que soit l'émission des assignats, que l'extinction s'en fera successivement par l'acquisition des biens nationaux ?

Nous sommes Citoyens de la France ; ne graduons donc pas toutes choses sur l'échelle infidèle de Paris. Jusqu'à présent les affaires n'y ont été menées que par saccades. Quand le mouvement irrégulier des espèces les accumuloit fortuitement sur cette place, on disoit que le numéraire étoit abondant : mais bientôt après, le reflux ayant emporté & le superflu & le nécessaire, on disoit que le numéraire étoit rare ; & peut-être, dans ces deux cas, n'étoit-il pas entré ni sorti un écu de plus du royaume. Nous avons donc beau être à Paris, ce n'est pas sur les mouvemens d'argent qui se font sentir à Paris, ce n'est pas sur les opinions conçues à Paris, quant au numéraire, que nous devons régler les nôtres ; ce n'est pas sur les erremens de la Bourse de Paris, que nous devons combiner

nos

nos opérations. Et je récuſe, dans le ſujet qui nous occupe, le jugement de ces banquiers, ces agens-de-change, ces agioteurs de profeſſion, qui, accoutumés juſqu'ici à influer ſur les finances, & à s'enrichir des folies du Gouvernement, voudroient nous engager aujourd'hui à jouer ſon rôle, afin de continuer à jouer le leur. Je penſe donc, du moins quant à moi, & j'ai mille raiſons de penſer que nous aurons à l'avenir plus beſoin de numéraire que jamais; & que la plus haute quantité que nous en ayons jamais eue pourroit être plus que doublée, ſans que nous éprouvaſſions ce ſurplus que l'on ſemble craindre.

Dans ces momens ſur-tout, ne faut-il pas réparer mille échecs portés à la fortune publique & aux fortunes particulières? ne faut-il pas adoucir, par un remède général, les maux particuliers qui ſont une ſuite inévitable du bien public que vous avez fait? On doit louer ſans doute le zèle & le courage de cette Aſſemblée, qui travaille ſans relâche à porter par-tout l'économie, à ſupprimer toutes les dépenſes du fiſc, qui ne ſont pas juſtes & néceſſaires. Mais il n'en eſt pas moins vrai que ces prodigalités journalières du Gouvernement étant retranchées, il en réſultera momentanément dans les villes où ſe raſſembloient ſes favoris, moins de conſommation, moins de travail, moins d'aiſance. Une Nation qui paye à elle-même, ne ſouffre pas de la multitude de ſes paiemens, & même de la légèreté de ſes dépenſes, comme ſouffriroit une Nation tributaire envers les Nations étrangères. Il réſulte du moins chez celle-là, de la force de ſes recettes & de ſes dépenſes, un grand mouvement d'argent & d'affaires, dont le bien-être du Peuple, il eſt vrai, n'eſt pas l'objet, mais dont le Peuple tire toujours quelque parti pour ſa ſubſiſtance.

Maintenant que les choſes ſont ramenées à la vraie ſource de la proſpérité publique, ſi nous voulons parvenir à cette proſpérité ſans une intermittence cruelle & des ſecouſſes dan-

gereuſes, il nous faut abſolument, & c'eſt un devoir que nous impoſe l'oùvrage neuf & de longue haleine que nous élevons, il nous faut promptement pourvoir à ce nouveau déficit d'argent, de circulation, que nous avons peut-être en partie occaſionné par des retranchemens & des réformes néceſſaires. Dans les grandes villes ſur-tout, où le Peuple malaiſé abonde, il faut un moyen actif qui mette en mouvement tant d'autres moyens, & qui nous faſſe paſſer au nouvel ordre de choſes, à ſes lents & heureux effets, en ſoutenant du moins notre exiſtence, en prolongeant, en faveur de la nouvelle Conſtitution, la bienveillance publique qui ne tient pas long-temps contre la misère. Et peſez, Meſſieurs, je vous prie, cette conſidération: car ſi nous faiſons pouſſer au Peuple, dans ſon déſeſpoir, un ſeul regret ſur l'ancien état des choſes, que nous ayons pu lui épargner, tout eſt perdu; nous n'avons qu'à quitter le gouvernail, & livrer le vaiſſeau à la merci des vents & de la tempête.

Mais j'atteſte ici la conviction profonde que j'ai de cette vérité: c'eſt qu'avec l'ardeur, la perſévérance, le courage inébranlable que nous avons montrés juſqu'ici, & qui ne nous abandonneront pas; avec le patriotiſme général qui n'eſt pas douteux, ſi nous devons donner une ſecouſſe aux affaires, les arracher à cette mortelle léthargie dont elles ne demandent qu'à ſortir, au moyen d'une émiſſion prompte & abondante du numéraire fictif en notre pouvoir, nous ferons pour la choſe publique ce qui ſe préſente de mieux à faire; nous agirons comme ces médecins habiles, qui, en ayant égard à toutes les indications de la maladie, pourvoient néanmoins au mal le plus inſtant; qui, s'ils ne guériſſent pas encore, prolongent la vie, & donnent enfin à la nature le temps de guérir. Ainſi nous écarterons ces plans ſubtils, qui ne reſpectent point aſſez les principes ſévères de la juſtice, qui repoſent ſur des opinions biſarres & particulières; enfin qui ont tout en vue,

excepté ce qu'il y a de plus naturel, de plus preſſé & de plus facile.

Si je parlois à des hommes moins éclairés que vous ſur les affaires, je releverois ici une imputation, dirai-je une chicane faite aux aſſignats, pour les attaquer dans leurs effets. Je vous montrerois comment il n'eſt pas vrai qu'ils ayent contribué à la rareté du numéraire. Tant que la caiſſe d'eſcompte a fait honneur à ſes engagemens, en payant ſes billets à vue, ces billets ont été plus recherchés même que l'argent. Mais dès que nous l'avons vu obtenir du gouvernement des titres d'infidélité, ſous le nom d'arrêts de ſurſéance, la confiance s'eſt ébranlée, l'argent s'eſt reſſerré, & les billets ont perdu leur crédit. L'argent étoit déja tellement rare, avant que les aſſignats fuſſent décrétés, que les billets de caiſſe perdoient juſqu'à cinq & ſix pour cent. Ce n'étoient donc pas alors les aſſignats qui chaſſoient l'argent. Au contraire, ils l'ont rappelé, à leur apparition, par un mouvement de confiance. La rareté de l'argent tient donc à des circonſtances étrangères qui frapperoient tout autre expédient que les aſſignats, & auxquelles les aſſignats ſont de toutes les meſures celle qui eſt le plus capable de réſiſter. Les ſourdes manœuvres, les troubles publics, les terreurs paniques, les délais du tréſor dans ſes paiemens, & l'anéantiſſement des affaires qui en eſt la ſuite, voilà la première cauſe de la diſparition de l'or, de la rareté du numéraire. Détruira-t-on cette cauſe, en s'arrêtant dans le verſement des aſſignats? n'eſt-il pas clair, au contraire, qu'en attendant l'entier retour de la confiance, les aſſignats ſont le ſeul moyen qui puiſſe y ſuppléer, la rappeler même, & nous donner à tous égards une ſorte de ſécurité?

Si le difficile échange des aſſignats contre de l'argent tenoit à leur diſcrédit, je le demande: pourquoi donc les aſſignats eux-mêmes participent-ils à la rareté du numéraire? Ils devroient abonder ſur la place, être offerts par-tout, & pour

tout, si l'on étoit si pressé de s'en défaire. Mais en tout lieu, au contraire, & en tout point, les marchandises abondent; & ce sont les acheteurs qui sont rares. Plaçons donc cette calomnie contre les assignats au rang de celles qu'on se permet tous les jours contre la plus glorieuse des révolutions, contre les réformes les plus nécessaires, contre les plus fûrs amis de l'ordre public. Sachons voir que bientôt cette unique & salutaire ressource de nos finances comptera à-peu-près les mêmes amis & les mêmes ennemis que notre constitution; & faute de principes fermes, ou d'un courage éclairé sur cette matière, ne faisons pas le jeu de nos adversaires, qui ne demanderoient pas mieux que de nous voir engouffrer dans les embarras, & de rire ensuite de notre prudence meurtrière.

Et certes, c'est le besoin universel d'un instrument d'échange & de travail qui se fait sentir; c'est le besoin d'assignats pour l'homme d'affaires; c'est le besoin d'argent monnoyé pour celui qui vit de monnoie & ne connoit qu'elle. Tous se plaignent; mais la classe mal-aisée & si intéressante pousse des cris plus vifs, parce que ses besoins sont plus poignans, & ses passions plus impétueuses. C'est donc cette classe qu'il s'agit incessamment de secourir. Le premier versement des assignats ne lui a pas encor fait sentir ses bienfaits. Si l'argent ne s'arrache aujourd'hui qu'à grand prix des mains où nos assignats de trop forte somme ne parviennent guères, c'est parce que les espèces y sont encore plus rares que les assignats ne le sont dans les classes plus opulentes. Que conclure de là? C'est que nos assignats établis pour la partie spéculante de la société ne suffisent pas, & qu'il en faut aussi pour la partie travaillante. Il faut que notre ressource pécuniaire entre dans les limites de ses besoins. Il faut qu'une série d'assignats puisse conduire de la somme de deux cents livres à la somme d'un louis; comme on descend d'un louis, par une série d'espèces, à la dernière pièce de monnoie. Alors la difficulté ne consistera

plus qu'à échanger un assignat d'un louis contre des espèces; c'est-à-dire qu'elle sera presque nulle.

Nous avons suivi, dans les sommes fixées pour nos assignats, les erremens de la caisse d'escompte dans la division de ses billets. Peu importoit que le moindre des billets de cette caisse ne fût pas au-dessous de deux cents livres, puisqu'à chaque instant ce billet pouvoit être converti en écus; mais nos assignats, étant faits eux-mêmes pour tenir lieu d'espèces, ils doivent s'en rapprocher par leur valeur. C'est la seule manière d'en faire sentir le bienfait au peuple. Des caisses patriotiques s'établiroient aisément dans les grandes villes pour opérer l'échange de ces assignats de petite somme. Je ne puis esquisser que rapidement tous ces détails; mais la théorie en est claire, & la pratique sûre & facile.

Je supplie donc cette Assemblée de faire les plus sérieuses réflexions sur ce que je viens de lui exposer. Elle a engagé l'honneur de la Nation à respecter la dette publique, non-seulement dans sa totalité, mais dans chacune de ses parties, & de respecter par conséquent les titres de chacun de ses créanciers. Chaque créancier, par sa position, peut avoir ses raisons pour préférer la forme de sa créance à toute autre forme; c'est là-dessus qu'il peut avoir réglé ses affaires, assis sa tranquillité. Une reconstitution de la dette, qui, à mon avis, est très-embarassante pour être faite avec justice, peut convenir très-mal à la Nation débitrice, & ne disconvenir pas moins à une multitude de ses créanciers. Une reconstitution n'est pas un paiement; & pourquoi ne pas payer quand on peut le faire? Je ne puis voir dans cette masse énorme de contrats qu'on nous propose, qu'une chute d'autant plus rapide de leur valeur, & du crédit qui doit en dépendre. Au prix où est l'argent, & sans nouveaux moyens de se libérer, une infinité de ventes forcées de ces contrats feront une nouvelle jugulation d'un grand nombre de créanciers

publics. N'ont-ils donc pas déja assez souffert ? & ne goûterons-nous plus la consolation de n'avoir du moins excité, jusqu'à présent, que des plaintes inévitables ?

Rien ne nous oblige donc, Messieurs, de nous avanturer dans une carrière épineuse, dont l'issue est au moins couverte de ténèbres. Je ne sais ; mais il me semble qu'au lieu de les aller chercher, nous devrions travailler à éclaircir cet horison qui se rembrunit autour de nous. Nous devrions au moins saisir quelques rayons de lumière qui nous luisent encore, pour assurer notre marche, pour tâcher d'entrevoir là où nous allons, quelles difficultés nous attendent, comment nous nous y prendrons pour les surmonter. Si nous n'y pensons pas, nous sommes comme des aveugles qui voudroient jouer le rôle d'oculistes ; & nous nous acheminons inconsidérément, nous conduisons, nous & la Nation, vers un abîme. Car, Messieurs, il n'en faut pas douter, il est ouvert cet abîme ; il s'agrandit devant nous.

De quelle ressource nous aviserons-nous, je vous prie, pour triompher des tems critiques qui se préparent, pour faire agréer paisiblement au peuple un nouveau système d'impôts qui le soulagera sans doute par le fait, mais qui commenceroit par effrayer son imagination, si l'on n'ouvroit pas d'avance une source de moyens qui lui aidassent à supporter cette charge, & s'il n'étoit pas rassuré, encouragé, à cette vue ? De quelle ressource nous aviserons - nous pour franchir l'hiver qui s'avance, pour passer sans terreur ces jours nébuleux, & ces longues nuits où nous allons nous enfoncer ? Alors les besoins se réveilleront plus nombreux & plus pressans que jamais ; & le plus impérieux de tous, celui de s'agiter quand on craint, de se plaindre quand on souffre, éclatera par-tout avec violence. Que ferons-nous alors, si nous n'y pourvoyons dès-à-présent ? Nous verrons renaître & se multiplier toutes nos misères ; elles nous investiront à-la-fois, & feront peut-être

irremédiables. Que ferons-nous alors, vous dis-je ? N'aurons-nous pas épuisé tous les expédiens dont nous avons pu nous aviser dans notre détresse, pour pousser le tems ? Nous avons exigé une contribution patriotique ; de libres & nombreuses offrandes nous ont été présentées ; vaisselle, bijoux, tout est venu à notre secours ; tout s'est englouti ; la Nation s'est appauvrie, & le Trésor n'en est pas plus riche. Je frémis quand je pense, qu'avant deux mois nous touchons à la fin de nos assignats. Une fois consommés, qu'avons-nous ensuite pour nous soutenir ? Rien. Je vois déja le Ministre des Finances venir dolemment nous présenter un nouveau certificat de notre ruine, & nous proposer ce qui ne pourra pas même nous sauver, au prix de la honte, des éternelles suspensions, des attermoiemens indéfinis, des retards de rentes ; c'est-à-dire ce que nous avons repoussé jusqu'ici avec tant d'horreur, mais ce qui nous atteindra enfin & nous enveloppera malgré nous ; ce que je n'ose même nommer, tant ce nom seul doit révolter cette Assemblée.

Mais, Messieurs, ne pas prévenir cette horrible catastrophe, c'est la vouloir ; & qui de nous pourroit souffrir d'être entaché d'un si noir soupçon ? Alors, Messieurs, je le vois, nous reviendrons sur nos pas ; nous y reviendrons avec des regrets mêlés d'effroi. Trop tard éclairés, nous ressaisirons alors le parti que nous aurons abandonné ; & nous préférerons la honte qui suit toujours l'aveu d'un grand tort, à celle d'en faire subir à la Nation les terribles conséquences. Nous demanderons instamment ces assignats que nous aurons repoussés comme dangereux. Mais en attendant, que de besoins, que de désordres, que de plaintes, que de maux ! Et si les biens ecclésiastiques sont alors affectés à des contrats, comment les engager encore pour de nouveaux assignats-monnoie ? D'ailleurs, il est un temps où tous les remèdes

406

ſont ſans efficace. Ah! prévenons ce moment fatal. Quant à à moi, j'atteſte la patrie que je ne vous ai rien diſſimulé des dangers qu'elle court, ſi vous négligez le ſeul parti qui vous reſte à prendre, le ſeul, oui le ſeul qui ſoit prompt, facile, énergique, qui remplace tout, & que rien ne remplace.

Je conclus donc :

1°. A rembourſer la totalité de la dette exigible en aſſignats-monnoie, ſans intérêts.

2°. A mettre en vente ſur-le-champ la totalité des Domaines nationaux, & à ouvrir à cet effet des enchères dans tous les Diſtricts.

3°. A recevoir, en paiement des acquiſitions, les aſſignats, à l'excluſion de l'argent & de tout autre papier.

4°. A brûler les aſſignats à meſure de leur rentrée.

5°. A charger le Comité des Finances de préſenter un projet de Décret, & une inſtruction, pour mettre ces opérations en activité le plus tôt poſſible.